

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 21 Janvier 1890

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre de félicitations adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté à l'occasion du renouvellement de l'année.

Le Prince a reçu de S. M. le Roi de Portugal et des Algarves, une réponse à la lettre par laquelle Son Altesse Sérénissime lui notifiât Son mariage avec Madame Marie-Alice Heine, Duchesse de Richelieu.

Le Prince, par Ordonnance du 16 de ce mois, a accordé l'exequatur à M. Emile Usquin, en qualité de Consul du Mexique à Monaco.

NOUVELLES LOCALES

Une réception a eu lieu vendredi soir au Palais dans des conditions plus brillantes encore que d'ordinaire.

Le cercle s'est tenu, comme d'habitude, dans la Galerie des Glaces. On y remarquait S. Exc. le Gouverneur Général et Madame la baronne de Farincourt, le corps Consulaire, M^{gr} l'Evêque et son clergé. M. le Comte Gastaldi, maire de Monaco, ses adjoints et les membres de la Commission communale, les Magistrats, les officiers des Gardes et des Carabiniers, M. de Thezillat, le comte et la comtesse du Taillis et plusieurs autres étrangers de distinction habitant la Principauté.

S. A. S. la Princesse Alice, en toilette de satin rayé deux tons, brodée de fleurs mauves et blanches, d'une suprême élégance, s'est entretenue avec plusieurs personnes.

LL. AA. SS. le Prince Albert I^{er} et le Prince Héritaire, ont, de leur côté, causé longuement avec la plupart des assistants.

Les présentations étaient faites par M^{me} la comtesse Gastaldi, dame du Palais, et MM. de Castro et le comte d'Orémieulx, aides de camp.

Le Prince Albert avait voulu que la magnifique salle des Gardes, œuvre finale de la longue restauration du Palais entreprise par le Prince Charles III, fût inaugurée dès cette première réception. Le buffet y était dressé, et chacun a pu admirer les résultats obtenus par les études combinées de M. Lenormand, architecte, et de M. Saige, archiviste du Palais.

Un orchestre dirigé par M. Frédéric Bonnaud, installé dans un salon voisin, a, durant toute la soirée, exécuté ses meilleurs morceaux.

La réception s'est terminée vers minuit.

S. Exc. le baron de Farincourt, Gouverneur Général, s'est rendu dimanche à Cannes afin d'y saluer S. M. l'Empereur du Brésil au nom du Prince, notre Auguste Souverain.

S. Em. le Cardinal Foulon, archevêque de Lyon, est arrivé samedi soir au Palais de Monaco, où un grand dîner a eu lieu dimanche soir en son honneur. Etaient présents, avec Leurs Altesses Sérénissimes et M^{gr} Theuret ; M^{me} la comtesse Gastaldi ; MM. Dugué de Mac Carthy, secrétaire général ; le comte Gastaldi, maire de Monaco ; Saige, conservateur des Archives du Palais ; le lieutenant-colonel de Castro et le comte d'Orémieulx, aides de camp.

M. le Ch^{er} Reghezza nous prie de faire connaître à ses compatriotes qu'une souscription est ouverte au vice-consulat d'Italie, rue des Orangers, 2, à la Condamine, afin de faire célébrer un service funèbre pour le repos de l'âme de S. A. R. M^{gr} le duc d'Aoste.

Une adresse au Roi y est également soumise à la signature des Italiens résidant à Monaco.

Un généreux sportsman, qui désire garder l'anonyme, a fait remettre mille francs à M^{me} la Baronne de Farincourt pour les œuvres de bienfaisance de la Principauté.

Le train spécial qui a amené les Princes à Monaco était accompagné par M. Hadet, inspecteur de l'exploitation de la Compagnie P.-L.-M.

Ajoutons qu'à la gare, dans le salon des Princes, M. Rey, chef de gare, présenté par S. Exc. le Gouverneur Général, a eu l'honneur de remettre à la Princesse, au nom de la Compagnie, une ravissante corbeille, et en son nom, un très joli bouquet, que Son Altesse Sérénissime a daigné accepter en remerciant M. Rey.

Nos lecteurs savent qu'à l'occasion de l'arrivée de nos Princes, la Société des Régates avait organisé une croisière dans le port, le dimanche 12 janvier.

Une trentaine d'embarcations y ont pris part. Voici les noms de celles qui ont été primées :

Ondine, à M. Louis Nigio ; *Anna*, à M. Bonjou ; *Charlotte-Juliette*, à M. Joseph Blanchy ; *Emilia*, à M. Eugène Fouilleroux ; *Joséphine*, à M. Adolphe Olivier.

Deux autres canots, le *Saint-Pierre*, à M. le capitaine Alban Gastaldi, et la *Jeanne-Marie*, à M. Joseph Marquet, ont été mis hors concours, leurs propriétaires faisant partie du Comité de la Société des Régates.

Le Yacht Club Royal Italien de Gênes a accordé à la Société des Régates de Monaco, une médaille d'or pour les courses des 9, 10 et 12 mars.

Nous avons omis, dans notre dernier numéro, de parler des ballons qui, dans la soirée du 13, ont été lancés du jardin de la buanderie.

Au nombre de 27, ces ballons lumineux, de toutes formes et de toutes couleurs, ont parfaitement réussi. Nous mentionnerons entre autres un grand ballon avec lustre de 60 lampions blancs et rouges, se détachant en parachutes, d'un très bel effet, un autre avec feu de bengale, bombe et marrons, tout blanc avec couronne et étoiles rouges.

Ces ballons étaient fabriqués par M. Caruta qui s'est également distingué dans la décoration de divers établissements : l'hôtel Métropole, le Monte Carlo Hôtel où l'on a admiré une Tour Eiffel bien ressemblante ; la villa Juliette qui représentait une galère génoise, l'hôtel Windsor (une ancre gigantesque) et beaucoup d'autres villas.

Entrés dans le port, cette dernière huitaine :

Le 15, un yacht à vapeur anglais, *Sémiramis*, venant de Nice : 26 hommes d'équipage, capitaine Traylor, 5 passagers, jaugeant 272 tonneaux, appartenant à M. John Lysaght.

Et hier 20, un yacht à vapeur également anglais : *Gladwyn*, 16 hommes d'équipage, capitaine Ennew, 3 passagers, 97 tonneaux, arrivant de Nice.

Parmi les étrangers venus la semaine dernière, nous signalerons Dannios Pacha, égyptien ; MM. Oscar de Vallée, sénateur ; Jules de la Charme, conseiller général ; Léon Laurençon, député ; Paul Giraud, conseiller à la cour de Lyon ; Henri Janin, conseiller général ; Cosmo Bonsor, membre du parlement britannique ; marquis de Mari, député italien ; baron d'Atzel, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche ; le comte de Sainte-Aldegonde, le comte Esterhazy, le comte de Laroche-foucauld, le vicomte de Quelen, lord Ashburton, le baron Saint-Clair, le comte du Taillis, le général de Willoughby, le duc d'Albe, le comte de Trauttmansdorff, le comte Cioleck, etc.

Le *Journal Officiel* de la République française a publié la note suivante : « La convention de poste signée à Paris le 24 septembre 1856, entre la Grande-Bretagne et la France, a été dénoncée par le gouvernement de S. M. Britannique.

« Conformément à la stipulation contenue dans l'article 37, cette convention doit prendre fin le 30 avril 1890. »

AVIS

Nous, Maire de la ville de Monaco, Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur ;

Considérant que l'espace affecté aux sépultures ordinaires va être, sous peu, complètement occupé ;

Qu'il y a, dès lors, nécessité de revenir sur les fosses actuellement occupées sur le carré sud-ouest du cimetière, confrontant à l'ouest le cimetière des protestants, au sud le mur de clôture du cimetière catholique, à l'est une allée transversale et au nord l'allée longitudinale ;

Vu les articles 169 et 172 de l'Ordonnance sur la police générale, en date du 6 juin 1867 ;

Donnons avis aux familles qui désirent conserver les objets funéraires déposés dans le cimetière, qu'elles doivent les faire enlever dans le délai d'un mois, à partir du jour de la publication du présent avis.

Passé ce délai, ces objets seront enlevés d'office,

